



## NOTRE HÔPITAL SE MEURT

# L'AVENIR DE NOS SOINS ? NOUS ENTRONS DANS UNE PHASE CRITIQUE !

La dégradation de la qualité des soins de notre hôpital est patente. L'état actuel de nos informations nous montre que l'on se dirige tout droit vers leur disparition. Au point de contraindre certains spécialistes à aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs. C'est le cas pour un de nos pneumologues installé ici depuis de nombreuses années et qui va partir pour Paray le Monial.

Et si même son remplacement était envisagé, comment espérer recruter, attirer des praticiens dans l'impossibilité d'exercer correctement ? De toute façon le recrutement de spécialistes n'est pas dans les tuyaux du projet médical de soins territorial (PMST) orienté médecine polyvalente et gériatrie pour le CH Jean Bouveri. Comme le stipule d'ailleurs le statut d'Hôpital de Proximité : exit les spécialités, que de la médecine polyvalente, même les Urgences sont du domaine dérogoire ! Il sera donc plus facile de les fermer le moment venu pour arriver au but encore inavoué de création de deux pôles au Creusot et Chalon.

Le projet de mutualiser les Urgences en nuit profonde avec Le Creusot sera le prélude à une fermeture définitive. La dégradation du service des Urgences est bien réelle mais passée sous silence : qui a su que le week-end dernier, un des deux urgentistes de Jean Bouveri a été affecté à Autun rendant le Smur local inopérant ?

Au delà de ces atteintes factuelles n'oublions pas la perte de la Cardiologie, de l'Oncologie et des soins continus pour lesquels le nombre affecté de lits va passer de 12 à 4 et... qui seront hébergés ou ça ? aux Urgences !!! Elles-mêmes manquant souvent de moyens comme l'absence de réanimateur le week-end dernier !!

Comment justifier une telle réduction drastique au regard de la sociologie de la population de notre bassin de vie ? Et que dire de l'avenir de la pneumologie sachant que l'un des praticiens restant est très proche de la retraite.

S'agissant des pertes citées plus haut, d'aucuns sans doute nous reprocheront de parler de "perte de la cardiologie". Précisons alors que nous entendons par là un service de cardiologie disposant des moyens nécessaires à son bon fonctionnement. Or c'est justement parce que les moyens n'étaient pas à la hauteur que l'ancien chef de service a démissionné.

Suite à son départ, les cardiologues chalonnais, avec l'appui de l'administration, avaient pris l'engagement devant la CME, que la permanence des soins en cardiologie serait assurée quotidiennement sur le centre hospitalier Jean Bouveri par les praticiens du site chalonnais. Cela malheureusement n'a jamais été réalisé et la permanence des soins n'est assurée que par des médecins généralistes remplaçants. Il faut reconnaître actuellement que la Cardiologie est définitivement enterrée sur le centre hospitalier Jean Bouveri, et que les engagements pris par les praticiens de Chalon n'ont jamais été honorés.

Et, bien évidemment, aucun cardiologue chalonnais ne viendra à Montceau pour éviter la fermeture estivale (juillet /août) de ce qui reste de la cardiologie. *"La patientèle est priée d'attendre la rentrée avant de déclencher un problème cardiaque..."*

Vous avez bien lu : **le service de cardiologie sera fermé pendant l'été**. Sera-t-il réouvert à l'issue de cette période ? À notre connaissance aucune publication officielle n'a été faite pour les potentiels patients qui, apparemment, après un passage aux Urgences, seront orientés, qui vers Chalon, qui vers Macon voire Dijon. Inutile de faire un dessin pour mesurer la perte de chance due au facteur temps. Espérons que l'été ne sera pas chaud pour eux. Que des voix s'élèveront pour éviter cette fermeture.

Tout ce qui vient d'être dit est le fruit d'information puisées aux sources. Comment alors interpréter l'absence de réaction du personnel médical et paramédical, des syndicats ?

Impossible d'imaginer qu'ils cautionnent un tel PMST qui tourne le dos aux besoins réels de la population et ne repose que sur des critères financiers.

Comment expliquer ce mutisme des instances de contrôle et de propositions comme la CME, le Conseil de Surveillance qui ont juridiquement la possibilité de donner leur avis ? Pourtant les rédacteurs du projet NHM eux-mêmes l'exigeaient : ***“Enfin, ce projet devra être partagé, concerté et négocié avec les différents acteurs locaux (organisations syndicales, personnels, autorités de contrôle, médecine libérale et autres partenaires).”***

L'utilisation de ses droits ne s'use que si l'on ne s'en sert pas, oserons-nous dire. Rien n'a été partagé, concerté, négocié. Ce sont pourtant les besoins de la population qui sont en jeu. Pas ceux de l'hôpital de Chalon dont Jean Bouveri et Autun ne seront bientôt plus que des antennes.

Tous les acteurs locaux finiront ils par prendre conscience de la gravité de la situation ? Le label hôpital de proximité est une coquille vide et son mode de financement, paraît-il plus sécurisant, ne changera rien à l'offre de soins. Pas plus que ce projet de nouvel hôpital neuf : le contenant sera peut-être neuf mais le contenu aux antipodes des besoins de la population.

Le Codef enverra ce communiqué personnellement aux 62 maires de notre bassin de vie et tous les acteurs concernés. Pour rappel, bassin de vie de 105 000 habitants.

**22 Juin 2023**